

INDOMPTÉE !

Annick Madec

raconter la vie

Elisabeth Auclair-Tamaroff est une vieille dame fatiguée. Invisible dans l'espace public : la maladie la cloue chez elle. Oubliée par les institutions et les médias qu'elle était parvenue à mobiliser autour d'un site Internet auquel elle a consacré bénévolement toutes ses années de retraite.

Ce récit montre son combats pour donner à tous et en particulier aux enfants, citoyens en devenir, les armes de la connaissance.

Loin d'être une « digital native », la fondatrice du site précurseur Droits Partagés a mis toute la force de ses convictions pour créer une banque de données qui permet aux jeunes et aux moins jeunes de connaître la longue histoire des droits humains. Inventer cet outil, à l'heure de la retraite, c'est rester connectée avec les jeunes qui peuvent se saisir de cette histoire, pas seulement pour s'indigner, mais aussi et surtout, pour participer, en citoyens éclairés, à la vie démocratique. Au moment où se discute la possibilité du droit de vote à 16 ans, la génération qui a connu le fascisme dans son enfance ou son adolescence, a bien des connaissances et des expériences à partager.

1933. Hitler, prend le pouvoir en Allemagne. La même année, Elisabeth Tamaroff, petite française de six ans, prend le chemin de la bibliothèque de la mairie du 10ème, à Paris. Elle emprunte le chemin de la lecture car elle veut découvrir le monde, le comprendre. Elle n'a plus jamais quitté ce chemin, l'a passionnément fréquenté, entretenu, partagé. Elle n'a jamais oublié que les mots peuvent être des armes.

1989. Bicentenaire de la Révolution française. Elisabeth Auclair-Tamaroff, jeune retraitée, croise le chemin de Marie-José Chombart de Lauwe, qui a quelques petites années de plus qu'elle. Marie-José Chombart de Lauwe avait 10 ans en 1933, elle s'est engagée, adolescente, dans la Résistance. Arrêtée avec sa mère en 1942, elles sont déportées, internées à Ravensbrück puis à Mauthausen. Etudiante en médecine, elle sera affectée à la Kinderzimmer, la chambre des enfants, le block 11 où elle doit assister à la souffrance, la mort, la stérilisation des femmes tziganes, aux expérimentations médicales menées par les médecins nazis. Libérée en 1945, elle ne reprend pas ses études de médecine mais étudie les sciences

sociales et la philosophie. Elle intègre le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en 1954 et soutient sa thèse intitulée Psychosociologie sociale de l'enfant inadapté en 1960. Elle milite contre la torture pendant la guerre d'indépendance en Algérie, adhère à la Ligue des Droits de L'Homme (LDH) où elle défend particulièrement les droits des enfants.

Quand elles se rencontrent, en 1989, les deux femmes savent d'expérience qu'on ne peut pas toujours guérir de son enfance, comme l'a chanté dans Nuit et Brouillard, Jean Ferrat dont le père est mort à Auschwitz en 1942. Le père de Marie-José Chombart de Lauwe est mort à Buchenwald en 1944. Le père d'Elisabeth Auclair-Tamaroff a été libéré en mai 1945 de la forteresse de Bavière où il était détenu depuis octobre 1942 comme prisonnier politique, citoyen soviétique. Elles savent toutes deux que pendant les guerres, des enfants grandissent.

La petite Elisabeth voulait agir dans la Résistance. Pour elle, le monde des livres était le Monde, le vaste monde. Un monde où elle était passée très vite des livres « pour enfants » aux livres des « grands ».

Pendant l'Occupation, non seulement l'accès de la bibliothèque lui sera interdit, mais de même que sa mère et ses sœurs, elle vivra dans la clandestinité.

En 1942, elles quittent leur quartier et vivent avec de faux papiers en changeant de lieux d'accueil chaque fois que nécessaire.

Elisabeth a quinze ans, elle est au courant des raisons du danger et de la vigilance nécessaire. Elle apprend à circuler dans Paris sous un faux nom, à changer de domicile. Entre ses lectures, ce que lui ont enseigné ses parents et ce qu'elle a appris par sa propre expérience de fille d'étrangers, elle ressent depuis longtemps déjà le besoin de s'intéresser de très près à ce qui se passe autour d'elle, dans le monde réel. Elle se situe dans le monde politique, comprend les enjeux, et n'accepte pas que d'autres pensent qu'elle est trop jeune pour les comprendre. Elle ne vit pas comme Anne Frank, enfermée dans un lieu clos. Au contraire, la clandestinité lui ouvre des portes. Elle est accueillie par des étudiants du mouvement de résistance clandestin lancé par le parti communiste en 1941, le Front National Universitaire. Ils la considèrent comme leur égale. Pas une enfant mais une interlocutrice avec laquelle on peut échanger sérieusement. Ils l'écoutent et

acceptent sa participation à leurs débats

Elle rêve de prendre le maquis mais doit se soucier du sort de sa mère qui ne peut pas prendre le risque de sortir de ses différentes caches ; son accent russe est bien trop prononcé pour passer inaperçu. Elle espère avec impatience la libération de Paris. A défaut du maquis, on lui propose de participer à l'équipe de secours de la mairie du 10ème. Mais, lorsque l'heure viendra, la mauvaise santé de sa mère l'empêchera d'agir.

Elle n'a jamais oublié le premier « frère-ami » tombé au maquis, ni la rage et la frustration ressenties en restant à la maison quand c'était dehors que renaissait la liberté.

A l'âge de la retraite, en se consacrant aux Droits des enfants, elle reprend l'un des fils qui ont tissé son histoire, elle revient sur ce passé, et retisse ses propres droits, d'enfant, d'adulte, d'aînée : droit de savoir, droit de dire, droit de penser, droit d'agir. Elle reprend le fil d'une formation interrompue. Dans l'après-guerre, elle sera une étudiante brillante mais indisciplinée et elle n'exercera pas la profession de journaliste dont elle rêvait. A la retraite, elle décide de donner du temps bénévolement à ce qui donne sens à sa vie : écrire et contribuer à la défense des Droits de l'enfant en regroupant les documents de la réflexion et de la compréhension.

Sa rencontre avec Marie-José Chombart de Lauwe la convainc de travailler à la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant. Elles iront ensemble dans de nombreux établissements scolaires présenter la Convention à des enfants et des adolescents avec lesquels elles ont des échanges riches d'enseignement pour les unes comme pour les autres. Devant la curiosité manifestée par les jeunes, devant le feu croisé de leurs questions, Elisabeth aura d'abord l'idée de réunir des réponses sous la forme d'un DVD. Ce media lui semblait adapté. Il permettait de conserver le caractère vivant des échanges et pouvait correspondre aux attentes des générations de l'image. Elle réfléchit au meilleur moyen de participer à la formation des jeunes citoyens, citoyennes en France. Internationaliste, elle sait qu'elle ne peut s'adresser ailleurs dans le monde, qu'aux jeunes francophones, au moins dans un premier temps. Le germe d'idée devient une plante vigoureuse. Tentaculaire... commencent à penser ses proches qui la voient se consacrer à temps plus que complet à sa nouvelle tâche.

L'un des enfants d'Elisabeth, spécialiste en intelligence artificielle, lui propose d'abandonner le DVD pour aller directement vers un nouveau media qui va révolutionner l'accès et la diffusion des connaissances : Internet. Bien avant le Web.02.

Elisabeth comprend très vite que ce media sera la bibliothèque idéale, celle qui reste ouverte jour et nuit, toute la semaine, tous les mois de l'année. La bibliothèque qui se joue des frontières, des papiers d'identité, des couleurs de peau, des appartenances religieuses, sociales, politiques. Elle accueille avec bonheur la proposition de son fils qui se charge de la construction technique de la base de données. Une base de données qui réponde aux besoins des élèves et des enseignants en retraçant l'évolution des droits de l'homme aux droits de l'enfant, de 1789 à nos jours. Elle réalise l'ampleur de la tâche et des coûts, la nécessité de trouver des financements, des partenaires, des soutiens, notamment celui des ministères. Elle entreprend l'incessant travail que représente la mise à jour du site. Elle sait, qu'en France, pour que les portes s'ouvrent, il faut une légitimité certifiée par les institutions. La Ligue des Droits de l'Homme est l'une de ces institutions citoyennes.

En 1991, Marie-José Chombart de Lauwe lui passe le flambeau. Elisabeth devient présidente de la Commission Droits de l'Enfant de la Ligue des Droits de l'Homme. Cette vénérable association est présidée pour la première fois de sa longue histoire par une femme, l'historienne Madeleine Rebérioux, qui avait 13 ans en 1933. Ces trois femmes, aux convictions profondément ancrées, vont unir leurs efforts pour faire vivre la Convention internationale des droits de l'enfant. La Commission Droits de l'Enfant sera à l'origine de la création de Droits Partagés, base qui réunit, en 2013, plus de 10 000 abonnés, dont 1000 aux quatre coins de la planète. En juin 2011, Elisabeth Auclair-Tamaroff se voit remettre la décoration de Chevalier de la Légion d'Honneur par Marie-José Chombart de Lauwe, elle-même Grand Officier de la Légion d'Honneur et Grand Croix de la Légion d'Honneur depuis avril 2012.

Elisabeth qui, en 2014, regarde le monde par les fenêtres de son appartement parisien et celles de ses écrans, peste car elle ne peut plus descendre ses escaliers pour parcourir le monde à sa guise mais aussi

parce que pour elle, il ne s'agit pas seulement de s'indigner devant la marche du monde... Il s'agit de rester indomptés !

Elle ne tient pas de blog, n'a pas de site personnel. Elle s'efface, disparaît derrière le nom de son association. Association dont l'objectif poursuivi avec l'aide de Joël Balavoine, son vice-président, maintenant décédé, est de développer une base de données qui contribue à la formation citoyenne des jeunes. Association qui voit aujourd'hui les soutiens institutionnels et matériels disparaître. Droits partagés a permis à des centaines d'enfants, de jeunes et de moins jeunes, enseignants, travailleurs sociaux, bibliothécaires, de cheminer dans la bibliothèque virtuelle ainsi construite. Les responsabilités d'Elisabeth et celles du comité scientifique qui l'entoure restent entières. Elle continue de penser que les jeunes électeurs de demain ont besoin de comprendre l'importance de leur rôle et que les enfants attendent qu'on leur apporte les savoirs dont ils ont besoin.

Au moment où les forces lui manquent, elle espère encore que des portes vont s'ouvrir, que le passage de témoin s'effectuera, avec la contribution des pouvoirs publics qui ont favorisé l'ouverture puis la vie du site Droits partagés avant de le laisser disparaître dans l'oubli. Elisabeth n'a plus la force de prendre son bâton de pèlerin et de courir les ministères. Elle garde la force de ses convictions : les enfants comme les adolescents sont curieux, ils ont besoin de connaître leurs droits, de savoir comment ils ont été conquis et de comprendre l'importance du respect des droits humains.